



REVUE DU PLAN STRATEGIQUE NATIONAL INTEGRE DE LUTTE CONTRE LE SIDA, LES INFECTIONS SEXUELLEMENT TRANSMISSIBLES ET LES HEPATITES VIRALES 2024-2030

TERMES DE REFERENCES DE L'EXPERT EN BUDGETISATION

Activité n°13010

I. CONTEXTE

Le Plan Stratégique National Intégré (PSNI) 2024-2030 pour la lutte contre le sida les IST et les hépatites virales (HV) est le cadre de référence pour la lutte contre ces infections au Maroc. Elaboré de manière participative avec l'ensemble des parties prenantes, le PSNI traduit les engagements du Maroc à réaliser les objectifs de la déclaration politique des Nations Unies sur le VIH/sida de 2021 ainsi que les Objectifs du Développement Durable (ODD). Il a pour vision de converger vers l'élimination de ces infections au Maroc.

Le PSNI vise à ce que les nouvelles infections liées aux IST, VIH et HV soient réduites mais aussi que l'accès à l'appui psychosocial soit renforcé ainsi que la gouvernance aux niveaux national, régional et local pour assurer l'accélération et la durabilité de la riposte.

Le PSNI a été décliné en 12 Plans Stratégiques Régionaux (PSR) 2024-2030 lancés à l'occasion de la célébration de la journée mondiale contre le sida 2023 suite à la signature des contrats de performance pour l'atteinte des objectifs escomptés par les Directeurs Régionaux de la Santé et de la Protection Sociale et la Direction de l'Epidémiologie et de Lutte contre les Maladies(DEL). L'année 2024 a été marquée également par la signature de la charte d'engagement pour l'élimination du sida, les IST, les HV et la tuberculose dans la région Souss Massa d'ici 2030 par Monsieur le Ministre de la Santé et de la Protection Sociale et Monsieur le Wali de la Région Souss Massa.

La revue du PSNI et des 12 PSR permettra d'examiner les progrès, les obstacles et les défis dans la mise en œuvre et d'orienter les efforts pour la période restante jusqu'à 2030, année cible de l'élimination. Elle permettra en outre, de donner des orientations pour la préparation de la nouvelle demande de subvention du Fonds mondial pour le cycle 2027-2029 et de renforcer les actions de préparation à la transition.

A cet effet, un processus participatif, appuyé par le Fonds mondial et l'ONUSIDA, incluant l'ensemble des partenaires et impliquant des personnes vivant avec le VIH (PVVIH) et les populations clés sera conduit. Dans ce cadre, un consultant national sera sélectionné pour appuyer les différentes étapes de la revue et pour s'assurer d'intégrer les résultats des différentes

évaluations et études spécifiques qui ont été menées par le programme national de lutte contre le sida (PNLS) en 2024 et en 2025, ainsi que activités réalisées par les 12 régions durant les deux années de mise en œuvre des PSR.

Après deux ans de mise en œuvre, le PNLS prévoit de conduire une revue de la mise en œuvre du PSNI 2024-2030 pour les années 2024-2025 mais également 2026 ainsi que sa mise à jour pour la période 2027-2030. C'est dans cette perspective que le PNLS recrute un consultant national pour la budgétisation du plan opérationnel du PSNI à 2030.

II. OBJECTIFS

1. Mettre à jour et estimer les coûts des interventions et des activités prévues dans le PSNI et les PSR à 2030.
2. Elaborer et mettre à jour le budget du PSNI à 2030.

III. ATTRIBUTION ET RESPONSABILITES

Sous la supervision du Directeur de l'Epidémiologie et de la Lutte contre les Maladies (DELM), et en étroite collaboration avec la DMT, le PNLS, l'UGFM et le comité de suivi, l'expert national en budgétisation effectuera, en coordination avec l'expert programmatique, les tâches suivantes :

1. Mettre à jour et estimation des coûts des interventions et activités avec les hypothèses de calcul.
2. Elaborer la liste des nouvelles activités avec leurs coûts.
3. Revoir et mettre à jour les hypothèses de calcul de chaque activité et intervention.
4. Etablir la liste détaillée des activités, coûts totaux et source de financement.
5. Etablir le budget par objectif, par intervention, par catégorie de coût et par année.

IV. LIVRABLES

- Le budget du PSNI mis à jour pour la période 2027-2030.

V. QUALIFICATION ET EXPERTISE

Profil expert(e) national (e) en budgétisation :

- Diplôme supérieur en finance ou équivalent (expertise comptable, budgétisation des plans nationaux).
- Expérience avérée dans la budgétisation des programmes et plans nationaux notamment VIH.
- Très bonne connaissance des différentes catégories de coûts et maîtrise des coûts unitaires nationaux.
- Bonne connaissance des thématiques de santé.

VI. DELAIS ET DUREE DE LA CONSULTATION

La durée de la consultation est de 20 jours, durant la période allant de Décembre 2025 à Mai 2026.

VII. MODE ET DATE DE PAIEMENT

Le contrat sera établi dans le cadre du programme d'appui du Fonds mondial - Maroc - subvention 2024-2026. Les modalités et calendrier de paiement seront définis dans le contrat.

La rémunération s'entend :

- Brute avant déduction de la retenue à la source de 11% par la banque pour les personnes physiques et morales-Prestataires étrangers et 30% pour les personnes physiques-Prestataires résidents au Maroc.
- Nette pour les Autoentrepreneurs et les personnes morales-Prestataires résidents au Maroc. Le Ministère se charge des démarches auprès de la DGI pour l'obtention de l'attestation d'exonération sur la base de la facture proforma à préparer par le Prestataire.

VIII. PIECES A FOURNIR

Tout(e) candidat(e) intéressé(e) devra envoyer le dossier, au plus tard **le 12 Décembre 2025 à minuit**, à l'adresse suivante : Direction de l'Epidémiologie et de Lutte contre les Maladies, Service des MST Sida, 71, Avenue Ibn Sina, Agdal, Rabat ; ou aux adresses électroniques : programmesida@gmail.com et f.gomri@programmefondsmondial.ma, en mettant dans l'objet de l'email : **TDR Consultant Budget VIH PSNI_13010**.

Le dossier doit comprendre :

- Un CV détaillé, mettant en exergue les expériences relatives à la thématique de la consultation,
- Une Note méthodologique comportant une description de la méthodologie de travail qui sera adoptée pour répondre aux termes de la consultation ;
- Une Proposition financière.